



Formation professionnelle pour les adultes

CAPA Métiers de l'Agriculture – Production Végétale

RNCP25306 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 10 juin 2015

Objectifs de la formation

- → S'insérer professionnellement en tant qu'ouvrier maraicher ou horticole
- → Suivre et entretenir les cultures végétales
- → Récolter, conditionner en vue de la vente, les légumes, fruits ou plantes

₹ Contenus de la formation

- → Préparation du sol et mise en culture : fonctionnement du sol et des végétaux, préparation du sol et des supports de culture, mise en culture (plantations, repiquage, rempotage...), multiplication des végétaux (semis, bouturage, ...)
- → Suivi et entretien des cultures: travaux d'entretien des cultures: tuteurage, désherbage..., fertilisation, luttes contre les ravageurs/adventices..., réalisation de la taille sur fruitiers (dont vigne)
- → Récolte et conditionnement des produits: récolte, préparation, conditionnement et conservation des produits
- → Entretien des installations et utilisation des matériels : prise en main du matériel et des engins, entretien et petites réparations
- → Vie citoyenne, sociale et professionnelle: environnement socio-professionnel d'une entreprise de production végétale, réglementation, travail en sécurité, savoir rendre compte du travail effectif

🦄 Financement de la formation

- → La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi – une formation » 2024 - 2025
- → Autres possibilités: CPF, CPF transition, contrat de professionnalisation, apprentissage



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

Accès à la formation

- \rightarrow En formation continue :
 - 884 heures, 30 semaines de formation en centre au CFPPA Nature
 - 420 heures, **12 semaines** de stage en entreprise
- → Accès possible en contrat de professionnalisation, après positionnement du candidat
- → Entrée en formation jusqu'à 3 semaine après le début de la formation, après positionnement du candidat

Conditions d'admission

- → Satisfaire aux **tests de recrutement** et à **l'entretien** de motivation organisé par le centre de formation
- \rightarrow Avoir plus de 16 ans

Points forts de la formation

- → 4 ha de maraîchage biologique sur l'exploitation agricole et 3 400 m² de serres sous abris
- → Des équipements pédagogiques innovants et une halle « paysage-environnement » de 800m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- → Large réseau de professionnels: maraîchers, horticulteurs, taille de la vigne et des arbres fruitiers, culture sous serres pour les activités pratiques et visites pédagogiques

Méthodes variées

- → Une organisation pédagogique proposée sous forme modularisée et professionnalisante, permettant une individualisation des parcours de formation
- → Une formation axée sur l'acquisition de véritables compétences professionnelles alternant théorie, visite et mise en pratique
- → Une alternance forte entre séquences de formation en présentiel en centre et en entreprise agricoles en production végétale (stage en maraîchage, en pépinière,...)

🖑 Égalité d'accès à la formation

→ Le CFPPA Nature garanti l'accès à tous à la formation, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.



- → Validation du diplôme selon le principe des Unités Capitalisables (UC), avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- → Obtention du diplôme lorsque les 7 UC constitutives du CAPa sont acquises.
- → En cas de certification partielle, le candidat a 5 années pour valider les UC manquantes



Insertion professionnelle

- → Ouvrier qualifié en production maraîchère
- → Ouvrier(e) qualifié(e) en production horticole
- → Employé(e) communal(e) aux serres municipales
- → Ouvrier qualifié en pépinière









